

sera toutefois fonction de la vulnérabilité de l'État cible. En limitant les exportations d'un petit pays isolé, comme Haïti, on y accélérera rapidement les ravages de la pauvreté et de la faim, mais il est également fort possible que la situation, du moins à moyen terme, n'entraîne pas les changements de politique voulus, comme le démontre toujours le triste exemple de ce pays.

Lors de la crise du Koweït, les dirigeants occidentaux se sont entêtés à traiter le président de l'Iraq, Saddam Hussein, avec un ostentatoire mépris, attitude que plusieurs ont jugée incompatible avec les objectifs de leurs mesures coercitives. Les États alliés chargés de la mise en oeuvre des résolutions de l'ONU ont constamment refusé les compromis qui auraient pu hâter la capitulation iraquienne. Dans une conférence de presse à Paris, en novembre 1990, le secrétaire d'État Baker déclarait que les dirigeants de la coalition étaient unanimement convaincus qu'aucune solution partielle n'était acceptable et répétait que la conduite agressive de Saddam Hussein ne devait lui apporter aucune gratification, réelle ou non.<sup>34</sup> M. Baker, de concert avec les autres chefs de la coalition, soulignait qu'un règlement incomplet de la crise créerait un très malheureux précédent en laissant entendre que le crime peut payer.<sup>35</sup> En janvier 1991, il affirmait à un reporter de la chaîne télévisuelle ABC que sa politique à l'endroit de l'Iraq était celle de la carotte et du bâton, la carotte étant en l'occurrence le retrait total et inconditionnel du Koweït, seule manière d'éviter le bâton.<sup>36</sup> Par cette inflexibilité, si justifiable qu'elle ait été dans les circonstances, on s'assurait que les sanctions économiques, du moins dans la forme adoptée, ne représentent pas la stratégie idéale. Les États alliés semblaient viser l'humiliation maximale pour Saddam Hussein, afin de décourager les éventuels agresseurs, et étaient disposés à recourir à la force pour y parvenir.

En outre, en raison de la nature même du régime iraquien, il était fort difficile de finement cibler les sanctions. Il semble aujourd'hui que les hommes d'affaires les plus influents du pays se sont contentés d'accumuler les profits en usant de leur position privilégiée dans le parti pour manipuler le marché noir, ce que l'imposition des sanctions leur aurait probablement facilité. La même conclusion s'impose actuellement devant le comportement des dirigeants du régime *de facto* en Haïti. On est en droit de se demander si une administration plus judicieuse des sanctions accroîtrait sensiblement leur puissance coercitive; les cas exceptionnels seraient ceux où, dans l'État cible, les forces culturelles

---

<sup>34</sup> Voir États-Unis, Département d'État, *Dispatch*, 1/12 (19 novembre 1990), p. 273.

<sup>35</sup> Réponses données par le secrétaire d'État Baker à une conférence de presse tenue à New York le 29 novembre 1990, p. 299.

<sup>36</sup> Voir États-Unis, Département d'État, *Dispatch*, 2/1 (17 janvier 1991).